

NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE

S/2139
9 mai 1951
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

TELEGRAMME EN DATE DU 9 MAI 1951, ADRESSE AU SECRETAIRE GENERAL
PAR LE CHEF D'ETAT-MAJOR PAR INTERIM DE L'ORGANISME CHARGE DE LA
SURVEILLANCE DE LA TREVE POUR LUI TRANSMETTRE UN RAPPORT DESTINE
AU CONSEIL DE SECURITE

LE CHEF D'ETAT-MAJOR PAR INTERIM A RECU LE 9 MAI 1951, A 5 HEURES 30 GMT,
LE MESSAGE SUIVANT DU CHEF DE LA DELEGATION SYRIENNE : "APRES L'ORDRE FORMEL DE
CESSER LES HOSTILITES DONNE HIER PAR LE CONSEIL DE SECURITE, DES FORCES
ISRAELIENNES ONT, LE 8 MAI A 24 HEURES GMT, TIRE A COUPS DE CANON ET DE
MITRAILLEUSE SUR LE VILLAGE DE SHAMALNEH, DANS LA ZONE DEMILITARISEE, ET SUR
HASSEL, EN TERRITOIRE SYRIEN". SELON LES SYRIENS, LE TIR D'ARTILLERIE SE SERAIT
POURSUIVI JUSQU'AU 9 MAI A 1 HEURE 30 GMT. LE CALME EST MAINTENANT RETABLI DANS
LE SECTEUR. DES OBSERVATEURS SE TROUVENT SUR LES LIEUX ET LEURS RAPPORTS SONT
ATTENDUS.

CHEF D'ETAT-MAJOR PAR INTERIM

